

# PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 13 DÉCEMBRE 2022

## MEMBRES AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE PRÉSENTS :

### Collège des Habitants :

Madame DUBOIS Françoise, Présidente du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur GIRAULT, Représentant des Habitants.

Madame GOUSSET Annick, Représentante des Habitants.

Madame ORIA Yvette, Représentante des Habitants.

### Collège des Familles :

Monsieur BOISSAYE Daniel, Vice-Président.

Madame DULONG Marie-Claire, Vice-Présidente lors du précédent mandat du Conseil de la Vie Sociale.

### Représentant du personnel Syndicat SUD Santé Sociaux :

Madame MENAA Malika.

### Représentant du Conseil d'Administration :

Monsieur CRAVENAUD Michel, Conseiller Municipal.

### Absents ayant donné un pouvoir :

Madame CHEVRIER Suzanne, Représentante des Habitants, donne pouvoir à Monsieur GIRAULT Jean, Représentant des Habitants.

Madame GUILLOU Jocelyne, Représentante des Habitants, donne pouvoir à Madame DUBOIS Françoise, Représentante des Habitants, élue Présidente du Conseil de la Vie Sociale.

## MEMBRES INVITÉS PRÉSENTS :

Monsieur ESSALHI, Directeur ; Madame PIRO-MAHÉ, Directeur Adjoint ; Madame GIRAULT, Cadre Supérieur de Santé Paramédical ; Madame DEIBER, Responsable des Finances ; Madame ROY, Accueil-Communication ; Madame DESMARES, Assistante de Direction ; Madame ROUSSEAU, Animatrice ; Madame JARNOUX, Ergothérapeute ; Monsieur LHOMME, Responsable Restauration ; Madame NEMOR, Psychologue ; Monsieur MELAMED, Informaticien-Qualiticien ;

## MEMBRES EXCUSÉS :

Monsieur FANDO Guy, Conseiller Municipal.

Madame LOITIER-GOLD Françoise, Représentante des Familles.

Madame ROILAND Brigitte, Représentante Légale.

HABITANTS, FAMILLES ET PROCHES PRÉSENTS : cf. feuille d'émargement jointe au présent procès-verbal.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame DESMARES, Assistante de Direction.

## ORDRE DU JOUR :

- 1) **Élections 2022 des nouveaux membres du Conseil de la Vie Sociale :**
  - Procès-verbal de l'élection du 17 novembre 2022.
  - Accueil et installation des nouveaux membres.
  - Élection du/de la Président(e) du Conseil de la Vie Sociale.
  - Élection du/ de la Vice-Président(e) du Conseil de la Vie Sociale.
  - Adoption du Règlement Intérieur du Conseil de la Vie Sociale.
- 2) **Élections professionnelles 2022 :**
  - Présentation des résultats.
- 3) **Adoption du Procès-Verbal de la séance du 18 octobre 2022**
- 4) **Questions des membres du Conseil de la Vie Sociale**

- 5) **Le Référent Institutionnel au sein de la Résidence DEBROU :**
  - Liste des Référents Institutionnels réactualisée en date du 25 novembre 2022.
- 6) **Plan Bleu – COVID-19 : Plan de Continuité d’Activité de la Résidence DEBROU :**
  - Situation au mardi 13 décembre 2022.
  - Vaccination des habitants contre la COVID-19 : 5<sup>ème</sup> dose.
  - Vaccination du personnel contre la COVID-19 : 4<sup>ème</sup> dose.
- 7) **Bilan de la campagne de vaccination antigrippale 2022**
- 8) **Axes de travail prioritaires et projets des services Animation – Restauration/Diététique – Psychologie - Ergothérapie**
- 9) **Décision Modificative EPRD 2022 n°1**
- 10) **Contrat de Séjour de la Résidence DEBROU : Version n°9 en date du 15 décembre 2022**
- 11) **Résidence DEBROU / CCAS de la Ville de Joué-Lès-Tours : EHPAD tiers lieu : Activités physiques adaptées aux aidants/aidés – Séances de prévention et d’information au grand public – Lien renforcé avec les Résidences autonomie**
- 12) **Convention de partenariat entre la Résidence DEBROU et les Résidences autonomie de la Ville de Joué-Lès-Tours**
- 13) **Convention de télémedecine entre la Résidence DEBROU et le CHRU de TOURS**
- 14) **Convention de partenariat entre la Résidence DEBROU et l’Association diocésaine de l’Église catholique de Tours**
- 15) **Amélioration de la Qualité de Vie des Habitants, des Familles et du Personnel de la Résidence DEBROU : Investissements du quotidien 2022 – subvention CNSA de 70 757.00 € accordée :**
  - Plan de sobriété énergétique : Remplacement de lampes fluo en LED – éclairage intérieur et extérieur.
  - Amélioration des conditions de travail et hygiène : Projet d’acquisition d’autola-veuses à conducteur accompagnant pour chaque service de soins.
- 16) **Dons 2022 à l’attention de la Résidence DEBROU**
- 17) **Mise au rebut de certains mobiliers et équipements**
- 18) **Organigramme réactualisé – Novembre 2022**
- 19) **Approche non médicamenteuse au sein de la Résidence DEBROU :**
  - Présentation du planning des intervenants paramédicaux au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU au 1er décembre 2022.
- 20) **Présentation des menus de fêtes**

La séance est ouverte à 14H35.

Madame DULONG, Vice-Présidente du Conseil de la Vie Sociale lors du précédent mandat, souhaite la bienvenue à l’ensemble des membres et invités du Conseil de la Vie Sociale et est ravie de voir une assemblée pleine d’habitants, familles et proches.

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur accueille avec plaisir les membres du Conseil de la Vie Sociale, les habitants, les familles et proches présents au sein du public de cette séance et les remercie pour leur présence. Il souhaite également la bienvenue au public qui assiste à la séance en distanciel, avec l’application Zoom.



## 1- ÉLECTIONS 2022 DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Madame DULONG cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur rappelle que selon le décret n°2022-688 du 25 avril 2022 portant modification du Conseil de la Vie Sociale et autres formes de participation institués à l'article L.311-6 du code de l'action sociale et des familles, il est procédé à la désignation des nouveaux Représentants du Conseil de la Vie Sociale de la Résidence DEBROU, par voie d'élection directe ou par correspondance.

Monsieur Le Directeur rappelle que ce décret ci-dessus mentionné apporte des modifications dans la composition, le fonctionnement et les compétences des conseils de la vie sociale dans les établissements sanitaires et médicosociaux.

➤ Procès-verbal de l'élection du Conseil de la Vie Sociale du 17 novembre 2022

Monsieur Le Directeur fait lecture du procès-verbal des résultats de l'élection des nouveaux membres du Conseil de la Vie Sociale.

### 1°) Collège des Habitants :

Nombre d'inscrits : **241**

Bulletins blancs ou nuls : **3**

Pourcentage de participation : **53,53 %**

Nombre de votants : **129**

Suffrages exprimés : **126**

Ont obtenu :

<u>CANDIDATS</u>	<i>Nombre de Voix Obtenues</i>
Madame CHEVRIER Suzanne	111
Madame DUBOIS Françoise	113
Monsieur GIRAULT Jean	105
Madame GOUSSET Annick	100
Madame GUILLOU Jocelyne	106
Madame ORIA Yvette	106

Sont déclarés élus :

Madame DUBOIS Françoise	Titulaire
Madame CHEVRIER Suzanne	Titulaire
Madame GUILLOU Jocelyne	Suppléante
Madame ORIA Yvette	Suppléante
Monsieur GIRAULT Jean	Suppléant
Madame GOUSSET Annick	Suppléante

### 2°) Collège des Familles :

Nombre d'inscrits : **232**

Bulletins blancs ou nuls : **5**

Pourcentage de participation : **47,41 %**

Nombre de votants : **110**

Suffrages exprimés : **105**

Ont obtenu :

<u>CANDIDATS</u>	<i>Nombre de Voix Obtenues</i>
------------------	------------------------------------

Monsieur BOISSAYE Daniel	99
Madame LOINTIER-GOLD Françoise	97
Madame ROILAND Brigitte	98

Sont déclarés élus :

Monsieur BOISSAYE Daniel	Titulaire
Madame ROILAND Brigitte	Suppléante
Madame LOINTIER-GOLD Françoise	Suppléante

### 3 °) Collège des Représentants Légeux :

Nombre d'inscrits : 61

Nombre de votants : 18

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 18

Pourcentage de participation : 29,51 %

Ont obtenu :

<u>CANDIDATS</u>	<i>Nombre de Voix Obtenues</i>
Monsieur BOISSAYE Daniel	17
Madame ROILAND Brigitte	15

Sont déclarés élus :

Madame ROILAND Brigitte	Titulaire
Monsieur BOISSAYE Daniel	Suppléant

Monsieur Le Directeur félicite les nouveaux membres du Conseil de la Vie Sociale pour leur implication et leur engagement à défendre les valeurs institutionnelles de la Résidence DEBROU.

- Élection du Président du Conseil de la Vie Sociale
- Élection du Vice-Président du Conseil de la Vie Sociale

Monsieur Le Directeur présente les candidatures des Représentants des Habitants et des Représentants des Familles aux mandats de Président et de Vice-Président du Conseil de la Vie Sociale :

- Pour la Présidence : Madame DUBOIS, Représentante des Habitants ;
- Pour la Présidence suppléante : Monsieur GIRAULT, Représentant des Habitants ;
- Pour la Présidence suppléante : Madame CHEVRIER, Représentante des Habitants ;
- Pour la Vice-Présidence : Monsieur BOISSAYE, Représentant des Familles ;
- Pour la Vice-Présidence suppléante : Madame ROILAND, Représentante des Familles.

Monsieur Le Directeur fait procéder au vote à l'urne afin d'élire la Présidente et le/la Président(e) suppléant(e) du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Directeur informe que les Représentants des Habitants élus au Conseil de la Vie Sociale votent pour élire la Présidente et le/la Président(e) suppléant(e) du Conseil de la Vie Sociale du Conseil de Vie Sociale.

À la majorité des voix, Madame DUBOIS est élue Présidente du Conseil de la Vie Sociale et Monsieur GIRAULT est élu Président Suppléant du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Directeur informe que les Représentants des Familles élus au Conseil de la Vie Sociale votent pour élire le Vice-Président et la Vice-Présidente suppléante du Conseil de Vie Sociale.

Monsieur Le Directeur fait procéder au vote à l'urne afin d'élire le Vice-Président et la Vice-Présidente suppléante du Conseil de la Vie Sociale.

À l'unanimité des voix, Monsieur BOISSAYE est élu Vice-Président du Conseil de la Vie Sociale et Madame ROILAND est élue Vice-Présidente Suppléante du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Directeur cède la parole à Madame La Présidente et à Monsieur Le Vice-Président.

Madame DUBOIS, élue Présidente du Conseil de la Vie Sociale, remercie les représentants des habitants du Conseil de la Vie Sociale pour son élection.

Monsieur BOISSAYE, élu Vice-Président du Conseil de la Vie Sociale, remercie à son tour tout d'abord l'ensemble des familles qui ont su lui accorder leur confiance mais aussi les représentants des familles au Conseil de la Vie Sociale pour son élection à la Vice-Présidence.

Monsieur BOISSAYE souhaite également saluer le travail et l'implication de la précédente mandature du Conseil de la Vie Sociale, dont Madame DULONG faisait partie intégrante.

## 2- ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que les élections professionnelles ont été organisées le jeudi 08 décembre 2022. Le personnel été invité à voter pour élire ses représentants au Comité Social d'Établissement (CSE), aux Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL), aux Commissions Administratives Paritaires Départementales et aux Commissions Consultatives Paritaires (CCP), des instances représentatives du personnel.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale les résultats des élections professionnelles du jeudi 08 décembre dernier.

## 3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2022

Madame DULONG demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2022.

Au sein du procès-verbal, *point 4 : Question des membres du Conseil de la Vie Sociale*, Monsieur BOISSAYE fait remarquer une erreur de date quant à une réunion des membres du Conseil de la Vie Sociale organisée le 27 septembre 2022 et non le 27 novembre 2022.

D'autre part, Monsieur BOISSAYE regrette que ne figurent pas au sein du procès-verbal les remerciements de Monsieur Le Directeur envers Madame DULONG, Vice-Présidente du Conseil de la Vie Sociale, qui officiait pour la dernière fois en tant que telle lors du CVS du mardi 18 octobre 2022.

Monsieur Le Directeur prend en compte les remarques de Monsieur BOISSAYE et assure que les modifications seront apportées au procès-verbal de la séance du mardi 18 octobre 2022.

Le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents, avec les remarques de Monsieur BOISSAYE.

## 4- QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Madame DULONG, Vice-Présidente du Conseil de la Vie Sociale lors du précédent mandat, et Monsieur BOISSAYE, élu en ce début de séance nouveau Vice-Président du Conseil de la Vie Sociale, rapportent que les nouveaux membres du Conseil de la Vie Sociale ont convié les familles à participer à une réunion le mardi 29 novembre 2022.

Une dizaine de familles étaient présentes et parmi elles, quelques nouvelles familles.

Mme ROILAND et Monsieur BOISSAYE, nouveaux élus au Conseil de la Vie Sociale et représentants des familles étaient présents. Mme LOINTIER-GOLD, également représentante des familles, était excusée.

Madame DULONG rapporte que *« chacun s'est exprimé librement et que nous avons pu entendre beaucoup de satisfaction des familles dans la prise en charge de leur proche (« Mon papa revit, maman est très bien, en sécurité. C'est un soulagement ! ».)*

*Beaucoup de points positifs.*

*Une famille a insisté sur la bienveillance des personnels tous confondus à son égard : elle a été entourée et soutenue lors de l'intégration de son proche.*

*Deux familles ont dit aussi le soulagement (« libération ») que représentait la mise en institution de leur proche.*

*À l'inverse, une autre a exprimé sa grande souffrance (arrivée récente). »*

Madame DULONG rapporte que peu de questions auxquelles les représentants du Conseil de la Vie Sociale n'étaient pas en mesure d'apporter de réponse ont été soulevées.

Il a par ailleurs été évoqué que *« pour les fêtes de fin d'année, si l'on veut sortir son proche, il faut en parler avec la psychologue et l'équipe soignante et faire la demande assez tôt pour que cela se fasse dans de bonnes conditions. »*

Les habitants élus lors des dernières élections du Conseil de la Vie Sociale ont rejoint la réunion et ont signalé quelques points à revoir dans leur quotidien.

*« Toujours un peu trop d'attente pour le coucher. »*

**Monsieur Le Directeur prend acte de la remarque et rappelle que le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) doit être réévalué en ce sens pour chaque habitant.**

**Madame GIRAULT informe que les couchers débutent après le dîner, entre 19h00-19h15, avant pour les habitants pour lesquels une ordonnance médicale le justifie.**

*« Quelques conflits entre habitants qui dégènèrent parfois. L'intervention de la psychologue serait peut-être nécessaire, et peut-être de la nouvelle gouvernante. »*

**Madame NEMOR, Psychologue, informe que toutes les situations sont étudiées en équipe pluridisciplinaire notamment lors des réunions de transmissions quotidiennes.**

**Pour les cas précisément cités, Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que Monsieur NADDAF, Cadre de Santé Paramédical des unités des vie « Les Iris » B1 et « Les Dahlias » B2 a rencontré les habitants concernés.**

*« Refermer les fenêtres après le repas car les pièces se refroidissent vite. »*

**Monsieur Le Directeur prend en compte la remarque et demande aux cadres de santé paramédicaux de procéder à des rappels auprès du personnel soignant.**

*« Les cheveux de certains membres du personnel ne sont pas attachés. »*

Monsieur Le Directeur demande aux cadres de santé paramédicaux de procéder à des rappels auprès du personnel soignant.

Madame GIRAULT, Cadre Supérieur de Santé, informe que des rappels sont fait très régulièrement auprès du personnel soignant.

« Pour mettre les bas de contention, penser à se désinfecter les mains. »

Madame GIRAULT informe que pour certains soins, le port des gants est obligatoire. Pour d'autres, comme pour la pose des bas de contention, le lavage des mains doit être privilégié.

Monsieur Le Directeur demande aux cadres de santé paramédicaux de procéder à des rappels auprès du personnel soignant.

« Les plats ne sont pas assez chauds malgré les nouveaux chariots. »

Monsieur Le Directeur prend en compte la remarque et demande aux cadres de santé de procéder à des rappels auprès des équipes soignantes.

Monsieur Le Directeur informe du recrutement d'une gouvernante à compter de mi-janvier 2023. Les missions de cet agent seront précisées au sein de sa fiche de poste, à ce jour en cours d'élaboration.

Aussi, Monsieur Le Directeur rappelle que la Commission des Menus se réunit quatre fois par an et que l'ordre du jour de chacune des séances permet de recueillir auprès des habitants présents la température des plats servis.

## 5- LE RÉFÉRENT INSTITUTIONNEL AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale le dispositif de Référent Institutionnel au sein de la Résidence DEBROU.

La liste des référents institutionnels actualisée au 25 novembre 2022 a été communiquée aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale le rôle et les missions du référent institutionnel au sein de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur informe que la liste des référents institutionnels est actualisée en tant que de besoin, transmise aux membres du Conseil de la Vie Sociale lors de chaque séance et affichée au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que le Référent Institutionnel a notamment pour mission la réalisation ou la réactualisation du Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) des Habitants dont il est Référent, sous la responsabilité des infirmiers.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que cet objectif professionnel fait partie intégrante de l'évaluation professionnelle annuelle.

Une note de service détaillant et rappelant les objectifs du Référent Institutionnel sera diffusée en ce sens à l'ensemble du personnel de la Résidence DEBROU.

## 6- PLAN BLEU-COVID-19 : PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur.

- Situation au mardi 13 décembre 2022.

À ce jour, Monsieur Le Directeur est heureux d'affirmer qu'il n'y a aucun cas de Covid-19 au sein de la Résidence DEBROU.

- Vaccination des habitants contre la COVID-19 : 5<sup>ème</sup> dose

Madame GIRAULT informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'au total, onze habitants refusent la vaccination contre la Covid-19 parmi lesquels six refusent fermement toute vaccination contre la COVID-19 et cinq refusent la 5<sup>ème</sup> dose de rappel dudit vaccin.

- Vaccination du personnel contre la COVID-19 : 4<sup>ème</sup> dose

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que la vaccination du personnel contre la COVID-19, 4<sup>ème</sup> dose, n'est à ce jour pas obligatoire.

## 7- BILAN DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE 2022

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que, comme chaque année, la Résidence DEBROU organise la vaccination antigrippale des habitants et des personnels volontaires.

La vaccination antigrippale des habitants a été organisée conjointement à la vaccination Covid-19 – 5<sup>ème</sup> dose. Six refus ont été prononcés quant à cette vaccination. Au total, 97% des habitants de la Résidence DEBROU ont bénéficié de la vaccination antigrippale.

Pour ce qui concerne la vaccination antigrippale du personnel, 37 agents volontaires ont été vaccinés au sein de la Résidence DEBROU par l'équipe infirmière.

## 8- AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES ET PROJETS DES SERVICES ANIMATION – RESTAURATION/DIÉTÉTIQUE – PSYCHOLOGIE – ERGOTHÉRAPIE

Madame DULONG donne la parole à Monsieur LHOMME, Responsable du service Restauration, pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service restauration-diététique.

Dans le cadre de la mise en application au sein de la Résidence DEBROU des principes de la Loi *Égalim*, Monsieur LHOMME rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale :

- L'introduction du pain biologique depuis le 01 janvier 2021,
- L'intégration de viande fraîche labellisée au sein du circuit d'approvisionnement de la Résidence DEBROU,
- L'intégration de menus à base de protéines végétales, au rythme de deux fois par semaine,
- La suppression du plastique à usage unique,
- L'objectif de réduction du gaspillage alimentaire et du tri des biodéchets en vue de leur valorisation.



Monsieur LHOMME informe également les membres du Conseil de la Vie Sociale que la Commission des Menus s'est tenu le 09 décembre dernier. L'ensemble des habitants ainsi que leurs familles et proches y ayant participé ont notamment pu exprimer leurs avis et préférences alimentaires dans le cadre de l'élaboration des menus.

Monsieur LHOMME ajoute qu'une séance de dégustation est proposée à tous les habitants lors de chaque commission des menus. Lors de la dernière séance, les habitants ont pu apprécier le nouveau pain biologique et artisanal qui sera servi à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

En lien avec le service vie sociale et animation, des petits déjeuners et goûters conviviaux ainsi que des repas à thèmes ont été organisés au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU.

Pour finir, Monsieur LHOMME informe que les fêtes de fin d'année seront mises à l'honneur au travers des différents menus qui seront proposés aux habitants de la Résidence DEBROU.

**Madame DULONG donne la parole à Madame ROUSSEAU pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service vie sociale - animation.**

Madame ROUSSEAU informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que le programme des animations du mois en cours est affiché au sein des salles de restaurant de chaque unité de vie – à l'accueil de la Résidence et publié chaque mois sur le site internet [www.debrou.fr](http://www.debrou.fr)

Madame ROUSSEAU informe qu'elle intervient au sein de toutes les unités de vie selon un planning défini et qu'il est possible pour tout habitant de participer à une activité organisée au sein d'une autre unité de vie que celle dans laquelle il habite.

Courant les mois de novembre et décembre 2022, le service Vie Sociale et Animation a mis à l'honneur les fêtes de fin d'année en proposant notamment aux habitants de participer à des ateliers créatifs de Noël.

Madame ROUSSEAU, informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'un repas de Noël est organisé demain, le mercredi 14 décembre 2022 à 12h00, accompagné d'animations musicales au sein de chaque restaurant.

**Le Conseil de la Vie Sociale remercie le service vie sociale et animation pour toutes les décorations de Noël qui apportent joie de vivre à l'ensemble des habitants pour cette période de fêtes.**

**Madame DULONG donne la parole à Madame JARNOUX pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service Ergothérapie.**

Dans le cadre de la continuité de l'Amélioration de la Qualité de Vie des Résidents, des Familles et du Personnel, Madame JARNOUX informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'elle intervient au sein de toutes les unités de vie selon un planning défini afin de proposer des actions de prévention des risques de chutes, des actions de prévention des escarres, des actions de réadaptation de la mobilité et des transferts etc. ...

Aussi, Madame JARNOUX rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale qu'il est proposé aux habitants de bénéficier d'activités physiques adaptées tous les lundis après-midi au sein de l'espace Vie Sociale et Animation. Des ateliers de gymnastique douce (souplesse articulaire, renforcement musculaire, prévention des chutes...) sont organisés par l'association SIEL BLEU, en lien avec l'ergothérapeute.

Dans le cadre de la prévention des Troubles Musculo-Squelettiques du personnel de la Résidence DEBROU, Madame JARNOUX informe les membres du Conseil de la Vie Sociale de l'attribution de rails supplémentaires au plafond de 16 logements, dont l'installation a été réalisée.

**Madame DULONG donne la parole à Madame NEMOR pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service de psychologie.**

Madame NEMOR rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale le recrutement de Madame FARRÉ, Psychologue au sein des unités de vie « Les Lys » - A1 et « Les Œillets » A2 depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2022.

Ainsi, le service de psychologie est organisé de la manière suivante :

- **Madame FENECH Pauline**, Psychologue des Unités Protégées A0-Les Bleuets et B0-Les Amaryllis ainsi que des PASA,
- **Madame FARRÉ Émilie**, Psychologue au sein des unités de vie A1-Les Lys et A2-Les Œillets,
- **Madame NEMOR Céline**, Psychologue au sein des unités de vie B1-Les Iris et B2-Les Dahlias.

Madame NEMOR rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale l'institutionnalisation des temps de rencontre et d'échanges à l'attention des aidants, des familles et des proches des habitants de l'ensemble de l'établissement sur la maladie d'Alzheimer, les troubles apparentés et les troubles du comportement animés par le service de psychologie.

Ce dispositif de relation aux familles s'inscrit dans la continuité des autres dispositifs d'accompagnement non médicamenteux afin de faciliter les liens entre les familles et leurs proches ainsi qu'avec l'institution.

Une note d'information est communiquée aux familles et proches plusieurs semaines avant la réunion permettant ainsi aux personnes intéressées de pouvoir s'y inscrire. La prochaine réunion est programmée ce jeudi 15 décembre 2022 de 14h30 à 16h30.

Enfin, Madame NEMOR informe de la mise à jour du planning de l'accompagnement non médicamenteux au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU, à la date du 1<sup>er</sup> décembre 2022.

**Madame DULONG et les membres du Conseil de la Vie Sociale remercient les personnels paramédicaux pour leur travail quotidien et pour la présentation de leurs axes de travail prioritaires.**

## **9- DÉCISION MODIFICATIVE EPRD 2022 N°1**

**Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur.**

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale la Décision Modificative EPRD 2022 N°1.

### **Avis n°2022-020 du Conseil de la Vie Sociale : Décision Modificative EPRD 2022 N°1**

**Madame DULONG demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur la décision modificative EPRD n°1 au titre de l'année 2022.**

**En l'absence de remarque, la décision modificative EPRD n°2 au titre de l'année 2022 est adoptée à l'unanimité des membres du Conseil de la Vie Sociale.**

## **10- CONTRAT DE SÉJOUR DE LA RÉSIDENCE DEBROU : VERSION N°9 EN DATE DU 15 DÉCEMBRE**

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Le Contrat de Séjour et ses annexes ont été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que le Contrat de Séjour de la Résidence DEBROU évolue pour répondre notamment aux exigences règlementaires et notamment au décret n°2022-734 du 28 avril 2022. Ce dernier prévoit notamment le renforcement de la transparence dans l'information et les prix et dans la gestion financière.

Il a également pour objet de renforcer l'information et la protection des personnes accompagnées en EHPAD, résidences autonomie et services d'aide et d'accompagnement à domicile, et de leurs proches.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale les modifications apportées au Contrat de Séjour de la Résidence DEBROU ainsi qu'à ses différentes annexes.

Avis n°2022-021 du Conseil de la Vie Sociale : Contrat de Séjour de la Résidence DEBROU Version N°9

Madame DULONG demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le contrat de séjour de la Résidence DEBROU dans sa version n°9.

En l'absence de remarque, le Contrat de Séjour de la Résidence DEBROU est adopté à l'unanimité des membres du Conseil de la Vie Sociale.

**11- RÉSIDENCE DEBROU / CCAS DE LA VILLE DE JOUÉ-LÈS-TOURS : EHPAD TIERS LIEU : ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES AUX AIDANTS/AIDÉS – SÉANCES DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION AU GRAND PUBLIC – LIEN RENFORCÉ AVEC LES RÉSIDENCES AUTONOMIE**

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que l'objectif pour la Résidence DEBROU est de s'ouvrir vers l'extérieur : la Résidence DEBROU se transforme en « EHPAD-RESSOURCES », notamment en proposant des séances d'activités physiques adaptées aux aidants/aidés, également en offrant des séances de prévention et d'information au grand public et aussi en proposant un lien renforcé notamment avec les Résidences autonomie de la Ville de Joué-Lès-Tours.

**12- CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA RÉSIDENCE DEBROU ET LES RÉSIDENCES AUTONOMIE DE LA VILLE DE JOUÉ-LÈS-TOURS**

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur.

La convention de partenariat entre la Résidence DEBROU et les Résidences autonomie de la Ville de Joué-Lès-Tours a été transmise aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Ladite convention a pour objet de fixer les conditions et les modalités selon lesquelles vont collaborer les Résidences autonomie et la Résidence DEBROU et de régir leurs relations pendant toute la durée de la convention.

Monsieur BOISSAYE demande à Monsieur Le Directeur si cette convention de partenariat ne constitue-t-elle pas un désavantage pour les personnes ne résidant pas au sein des Résidences autonomie ?

Non, Monsieur Le Directeur répond que toute priorité est donnée aux personnes en situation de grande dépendance (GIR 1 et 2), provenant ou non des Résidences autonomie.

#### Avis n°2022-024 du Conseil de la Vie Sociale : Convention de partenariat entre la Résidence DEBROU et les Résidences autonomie de la Ville de Joué-Lès-Tours

Madame DULONG demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur la convention de partenariat entre la Résidence DEBROU et les Résidences autonomie de la Ville de Joué-Lès-Tours.

En l'absence de remarque, ladite convention est adoptée à l'unanimité des membres du Conseil de la Vie Sociale.

#### 13- CONVENTION DE TÉLÉMÉDECINE ENTRE LA RÉSIDENCE DEBROU ET LE CHRU DE TOURS

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur.

La convention de télémédecine entre la Résidence DEBROU et le CHRU de TOURS a été transmise aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

#### Avis n° 2022-023 du Conseil de la Vie Sociale : Convention de Télémédecine entre le CHRU de TOURS et la Résidence DEBROU

Madame DULONG demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur la convention de télémédecine entre la Résidence DEBROU et le CHRU de TOURS.

En l'absence de remarque, ladite convention est adoptée à l'unanimité des membres du Conseil de la Vie Sociale.

#### 14- CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA RÉSIDENCE DEBROU ET L'ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE TOURS

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur.

La convention de partenariat entre la Résidence DEBROU et l'Association diocésaine de l'Église catholique de TOURS a été transmise aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

#### Avis n° 2022-022 du Conseil de la Vie Sociale : Convention de partenariat entre la Résidence DEBROU et l'Association diocésaine de l'Église catholique de Tours

Madame DULONG demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur la convention de partenariat entre la Résidence DEBROU et l'Association diocésaine de l'Église catholique de TOURS.

En l'absence de remarque, ladite convention est adoptée à l'unanimité des membres du Conseil de la Vie Sociale

## 15- AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS, DES FAMILLES ET DU PERSONNEL DE LA RÉSIDENCE DEBROU : INVESTISSEMENTS DU QUOTIDIEN 2022 – SUBVENTION CNSA DE 70 757.00 EUROS ACCORDÉE

- Plan de sobriété énergétique : Remplacement de lampes fluo en LED – éclairage intérieur et extérieur.
- Amélioration des conditions de travail et hygiène : Projet d'acquisition d'autolaveuses à conducteur accompagnant pour chaque service de soins.

**Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur.**

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance de l'investissement dans les secteurs sanitaire et médico-social, une enveloppe spécifique de 6.5 millions d'euros en région Centre-Val de Loire est dédiée aux investissements du quotidien pour les seuls EHPAD éligibles, ceux habilités à 50% ou plus à l'aide sociale.

**Dans ce cadre, Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'une enveloppe spécifique est attribuée à la Résidence DEBROU, d'un montant de 70 757,00 €.**

Monsieur Le Directeur rappelle le projet de la Résidence DEBROU aux membres du Conseil de la Vie Sociale : « Amélioration de la Qualité de Vie des Habitants de la Résidence DEBROU tout en optimisant la Qualité de Vie au Travail des Professionnels par l'optimisation du confort lumineux des espaces de vie et par l'acquisition d'autolaveuses à conducteur accompagnant ».

**Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que la Résidence DEBROU fait le choix de consacrer l'enveloppe dédiée aux investissements du quotidien dans les EHPAD à l'achat d'autolaveuses à conducteur accompagnant ainsi qu'au remplacement des éclairages néon et lampes fluo par des sources lumineuses à LED.**

Monsieur Le Directeur est heureux d'informer les membres du Conseil de la Vie Sociale que le projet présenté par la Résidence DEBROU a été accordé. Les devis correspondants au projet ont été signés et les travaux interviendront en début d'année 2023.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que le CHSCT et le Comité Technique d'Établissement, lors de leurs séances en date du lundi 12 septembre 2022, ont adopté à l'unanimité la demande de subvention dédiée aux investissements du quotidien dans les EHPAD présentée par la Résidence DEBROU et que le Conseil de la Vie Sociale, lors de sa séance du 20 septembre 2022, a également adopté à l'unanimité le projet « Amélioration de la Qualité de Vie des Habitants de la Résidence DEBROU tout en optimisant la Qualité de Vie au Travail des Professionnels par l'optimisation du confort lumineux des espaces de vie et par l'acquisition d'autolaveuses à conducteur accompagnant ».

## 16- DONS 2022 À L'ATTENTION DE LA RÉSIDENCE DEBROU 17- MISE AU REBUT DE CERTAINS MOBILIERS ET ÉQUIPEMENTS

**Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur.**

**Monsieur Le Directeur informe des dons réalisés en faveur de la Résidence DEBROU.**

Il rappelle le mode opératoire à respecter pour les dons : l'établissement n'accepte que les dons utiles dans l'immédiat aux habitants. Monsieur Le Directeur rappelle qu'un tarif de gardiennage de meuble a été instauré au sein du Contrat de Séjour.

Aussi et afin de désencombrer les locaux de stockage de l'établissement, la Résidence DEBROU procède à des mises au rebut, après vote d'une délibération par le Conseil d'Administration. Il n'y a pas de mise au rebut pour l'année 2022.

## 18- ORGANIGRAMME RÉACTUALISÉ – NOVEMBRE 2022

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale l'organigramme de la Résidence DEBROU actualisé au 23 novembre 2022.

Monsieur Le Directeur a le plaisir d'informer les membres du Conseil de la Vie Sociale du recrutement d'un nouveau médecin salarié à compter du mois de février 2023 à la suite du départ à la retraite du Docteur CHAPEL, le 31 décembre 2022.

Il interviendra au sein de la Résidence DEBROU les mercredis après-midi et vendredis après-midi. À compter du 1er janvier 2023, le Docteur THOMAS, en plus de ses jours de présence actuels (lundi après-midi et vendredi matin), interviendra également le mardi matin.

Monsieur Le Directeur rappelle également aux membres du Conseil de la Vie Sociale le recrutement de Madame FARRÉ, Psychologue au sein des unités de vie « Les Lys » - A1 et « Les Œillets » A2 depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2022.

Ainsi, le service de psychologie est organisé de la manière suivante :

- **Madame FENECH Pauline**, Psychologue des Unités Protégées A0-Les Bleuets et B0-Les Amaryllis ainsi que des PASA,
- **Madame FARRÉ Émilie**, Psychologue au sein des unités de vie A1-Les Lys et A2-Les Œillets,
- **Madame NEMOR Céline**, Psychologue au sein des unités de vie B1-Les Iris et B2-Les Dahlias.

## 19- APPROCHE NON MÉDICAMENTEUSE AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU

- Présentation du planning des intervenants paramédicaux au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU au 1er décembre 2022.

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur présente le planning des intervenants paramédicaux au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU, actualisé à la date du 1<sup>er</sup> décembre 2022.

Monsieur Le Directeur informe que ce planning permet de rendre compte de l'accompagnement dont bénéficient les habitants auprès des familles et des proches, et également auprès du personnel.

## 20- PRÉSENTATION DES MENUS DE FÊTES

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur.

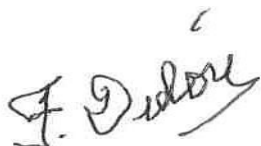
Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale les menus de fêtes de fin d'année.

Avant de clôturer la séance, Monsieur Le Directeur adresse à Madame Marie-Claire DULONG ses sincères remerciements pour son implication et sa bienveillance durant toutes ces années envers la Résidence DEBROU, ses habitants, leurs familles et leurs proches et l'ensemble du personnel.

Monsieur Le Directeur remercie Madame DUBOIS, élue Présidente du Conseil de la Vie Sociale et Monsieur BOISSAYE, élu Vice-Président du Conseil de la Sociale.

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été abordés, Madame DULONG, Madame La Présidente, Monsieur Le Vice-Président et Monsieur Le Directeur remercient les membres du Conseil de la Vie Sociale présents ainsi que les habitants, les familles et proches y ayant assistés, et clôturent la séance à 17H10.

La Présidente  
du Conseil de la Vie Sociale  
Représentante des Habitants



F. DUBOIS

Le Vice-Président  
du Conseil de la Vie Sociale  
Représentant des Familles



D. BOISSAYE

Fait à Joué-lès-Tours le 13 décembre 2022

DATE : Mardi 13 décembre 2022 14h30

Nom – Prénom	Famille de M./Mme - Membre du Personnel	Émargement
Trécul		
Couillebaud		
Bou		
Claverie		
GASQ Simone		
DABOUIS Françoise	Famille de Mme GASQ S	
Bazue		
Rousseau Soma	Animatrice	
NETOR Celine	Psychologue	
JARNOUX Dorie	Ergothérapeute	
LEHOTTE Patrick	Responsable Restauration	
Louison		
AZZOUZI		
MARSAIS Pascal	MARSAIS Jérôme	
Boudiaf		
Chammartin		
Estager		
BROUARD R	habitant	
LEJAULT L.	Famille.	
Beauvallet		
DUBOIS Françoise	Résidente	
DUONG H. Claire	VPd+ CVS	
BOISSAYE Daniel	CVS famille	



